

Faculté de pharmacie

Séminaire de l'axe

« Médicament et santé des populations »



Décision+2, un programme de formation des médecins de famille à la décision partagée dans le contexte de la prise d'antibiotiques pour une infection aigüe

France Légaré, MD Ph.D.

Dép. de médecine familiale et médecine d'urgence

Université Laval

Vendredi, 1^{er} février 2013

Pavillon Jean-Coutu

S1-111 – 12h00

À l'invitation du professeur Claudine Laurier

La décision partagée est un processus qui amène les professionnels de la santé et les patients à prendre en considération les données probantes associées à toutes les options disponibles ainsi que les valeurs et préférences du patient lorsqu'ils font face à un choix en santé. La décision partagée a démontré une efficacité dans les situations de sur-utilisation d'options qui ne sont pas reconnues pour être bénéfique pour la majorité de la population. L'étude Décision+2 visait à évaluer l'impact de la décision partagée dans le contexte de la prise d'antibiotiques pour une infection aigüe des voies respiratoires supérieures.

Ce séminaire a été rendu possible grâce à la collaboration de Rx&D

Université 
de Montréal